

RCS : CAEN Code greffe : 1402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00028 Numéro SIREN : 779 636 174 Nom ou dénomination : HYPARLO

Ce dépôt a été enregistré le 18/09/2019 sous le numéro de dépôt 7512

Greffe du tribunal de commerce de CAEN



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 18/09/2019

Numéro de dépôt : 2019/7512

Déposant :

Nom/dénomination : HYPARLO

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 779 636 174

N° gestion : 2011 B 00028



HYPARLO

SAS au capital de 62.986.240 euros
Siège social : MONDEVILLE (14120) – Z.I. Route de Paris
779 636 174 RCS CAEN

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 JUIN 2019

AFFECTATION DU RESULTAT

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, approuvant la proposition du président, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice social clos le 31 décembre 2018, soit **38.899.901,92 euros**, de la manière suivante :

Répartition d'un Dividende global (1,28 € x 15.746.560 actions) ...	20.155.596,80 €
Affectation au poste « Autres Réserves »	18.744.305,12 €

Le montant du dividende de 20.155.596,80 euros représente un dividende de 1,28 euros par action avant prélèvement forfaitaire non libératoire prévu à l'article 117 quater du code général des impôts et prélèvements sociaux perçus à la source. Il constitue un revenu soumis à l'imposition forfaitaire prévue à l'article 200 A-1 du code général des impôts, ou sur option expresse, irrévocable et globale, au barème progressif de l'impôt sur le revenu en application de l'article 200 A-2 du code général des impôts. En cas d'option, ce dividende constitue un revenu éligible à l'abattement de 40 % visé au 2° du 3 de l'article 158 du code général des impôts, dans les conditions et limites légales et sous la responsabilité des associés.

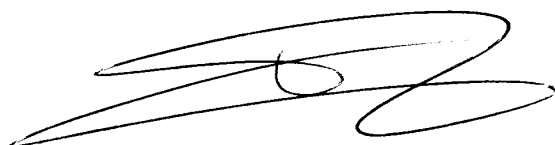
Le dividende sera mis au paiement à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'associé unique prend acte de ce qu'il lui a été rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ainsi que les revenus éligibles et non éligibles à l'abattement visé à l'article 158.3-2° du code général des impôts, ont été, par action, les suivants :

Exercice	Dividende distribué	Revenu éligible à l'abattement visé à l'article 158.3-2° du CGI	Revenu non éligible à l'abattement visé à l'article 158.3-2° du CGI
2015	/	/	/
2016	/	/	/
2017	1,80 €	1,80 €	/

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

POUR COPIE CONFORME



MAZARS

HYPARLO SAS

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2018

 **MAZARS**



MAZARS

61, RUE HENRI REGNAULT - 92075 PARIS LA DÉFENSE CEDEX
TÉL. : +33 (0)1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0)1 49 97 60 01

SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES À DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153 - SIÈGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE



HYPARLO SAS

Société par actions simplifiée au capital de 62 986 240 €
Siège social : Route de Paris, Zone industrielle de Mondeville 14120
Mondeville
R.C.S : Caen B 779 636 174

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018



Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société HYPARLO SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé Unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HYPARLO SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'appréciation suivante qui, selon notre jugement professionnel, a été la plus importante pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Les autres participations sont évaluées à leur cout d'acquisition hors frais accessoires et dépréciées au regard de la valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 3 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité.

Nous nous sommes par ailleurs assurés du caractère approprié des informations présentées dans les notes 3 « Règles et méthodes comptables » et 5.5 « tableau des filiales et participations » de l'annexe aux comptes individuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'Associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une



HYPARLO SAS
Comptes Annuels
Exercice clos le 31
décembre 2018

incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Courbevoie, le 28 juin 2019

Le Commissaire aux comptes

MAZARS



EMILIE LOREAL



COMPTES ANNUELS

SAS HYPARLO SAS
EXERCICE CLOS LE 31/12/2018



SOMMAIRE

I.	COMPTES ANNUELS	4
1.	BILAN AU 31/12/2018	4
1.1.	BILAN ACTIF.....	4
1.2.	BILAN PASSIF	5
2.	COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2018	6
II.	ANNEXE COMPTABLE	8
1.	DEROGATIONS AUX PRESCRIPTIONS COMPTABLES.....	8
2.	EVENEMENTS CARACTERISTIQUES.....	9
2.1.	Evénements significatifs de l'exercice	9
2.2.	Evénements importants postérieurs à la clôture	9
3.	REGLES ET METHODES COMPTABLES	9
4.	BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	11
4.1.	ACTIF.....	11
4.1.1.	Immobilisations incorporelles	11
4.1.2.	Immobilisations corporelles et financières	12
4.1.3.	Amortissements des immobilisations incorporelles	12
4.1.4.	Amortissements des immobilisations corporelles	13
4.1.5.	Malis Techniques	13
4.1.6.	Stocks d'immobilisations	13
4.1.7.	Etat des échéances et des créances	14
4.1.8.	Produits à recevoir	14
4.2.	PASSIF	15
4.2.1.	Capital Social	15
4.2.2.	Variation des capitaux propres	15
4.2.3.	Détail des provisions par nature	16
4.2.4.	Etat des échéances des dettes	17
4.2.5.	Charges à payer.....	17
4.2.6.	Charges et produits constatés d'avance.....	18
4.3.	RESULTAT	19
4.3.1.	Produits et charges exceptionnels	19
5.	AUTRES INFORMATIONS	20
5.1.	IMMOBILISATIONS EN CREDIT BAIL.....	20



5.2.	ENGAGEMENTS HORS BILAN	21
5.2.1.	Les engagements liés à la responsabilité d'associé	21
5.2.2.	Les engagements donnés et les engagements reçus	22
5.3.	IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE	23
5.4.	INTEGRATION FISCALE	23
5.5.	TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS	23

COMPTES ANNUELS

1. BILAN AU 31/12/2018

1.1. BILAN ACTIF

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	313 208 734		313 208 734	313 208 734
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	313 208 734		313 208 734	313 208 734
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	149 333	149 333	0	20 463
Autres créances	462 817	104 491	358 326	335 847
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	78		78	78
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	612 227	253 824	358 404	356 387
Frais d'émission d'emprunts à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	313 820 961	253 824	313 567 137	313 565 121

1.2. BILAN PASSIF

Rubriques	Exercice au 31/12/2018	Exercice au 31/12/2017
Capital social ou individuel (dont versé : 62 986 240)	62 986 240	62 986 240
Primes d'émission, de fusion, d'apport	12 053 896	12 053 896
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	6 298 624	6 298 624
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)	98 980 045	99 095 948
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	38 899 902	28 227 905
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	219 218 707	208 662 613
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	122 400	375 654
Provisions pour charges		
PROVISIONS	122 400	375 654
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14	67
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	58 575	261 055
Dettes fiscales et sociales	5 374	11 374
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 838	12 483
Autres dettes	94 148 228	104 241 875
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	94 226 030	104 526 854
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	313 567 137	313 565 121

2. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2018

	France	Exportation	Exercice au 31/12/2018	Exercice au 31/12/2017
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	-16 800		-16 800	-16 800
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	-16 800		-16 800	-16 800
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION			401 635	378 752
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			416 084	395 474
Autres produits			2 351	78
CHARGES D'EXPLOITATION			-299 220	391 513
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			-407 920	136 162
Impôts, taxes et versements assimilés			13 494	-14 846
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			41 763	193 271
Dotations aux provisions			50 460	7 000
Autres charges			2 983	69 926
RESULTAT D'EXPLOITATION			700 855	-12 761
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			39 050 717	28 822 730
Produits financiers de participations			39 030 297	28 822 730
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges			20 420	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			156 731	146 335
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			156 731	146 335
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			38 893 986	28 676 395
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			39 594 841	28 663 634

PRODUITS EXCEPTIONNELS	158 290	564
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	158 290	564
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	158 290	564
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	853 230	436 293
TOTAL DES PRODUITS	39 610 643	29 202 046
TOTAL DES CHARGES	710 741	974 141
BENEFICE OU PERTE	38 899 902	28 227 905

ANNEXE COMPTABLE

Le modèle d'annexe retenu correspond au modèle simplifié, applicable aux petites sociétés. Pour être qualifiée de « petites sociétés », l'entreprise ne doit pas dépasser deux des trois seuils suivants pendant deux exercices consécutifs (article L 123-16 du Code de Commerce) :

- total bilan inférieur ou égal à 4 millions d'euros ;
- total chiffre d'affaires net inférieur ou égal à 8 millions d'euros ;
- effectif moyen de salariés inférieur ou égal à 50.

1. DEROGATIONS AUX PRESCRIPTIONS COMPTABLES

Modifications affectant les méthodes d'évaluation et la présentation des comptes

Aucune dérogation significative aux prescriptions comptables.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



A handwritten signature in black ink.

2. EVENEMENTS CARACTERISTIQUES

2.1. Evénements significatifs de l'exercice

NEANT

2.2. Evénements importants postérieurs à la clôture

NEANT

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice sont établis en conformité avec les règles comptables définies dans le règlement ANC n° 2014-03, n° 2015-06 et n° 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'Entreprise :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables ;
- Indépendance des exercices.

PRINCIPES GENERAUX

- **Participations, autres titres immobilisés**

La valeur brute correspond au coût d'acquisition hors frais accessoires.

Ces actifs sont dépréciés au regard de la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est estimée sur la base de prévisions raisonnables d'exploitation.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- **Malis Techniques**

Les malis techniques ont été reclassés selon la nature de l'actif sous-jacent, soit en immobilisations incorporelles, corporelles ou financières à compter du 1^{er} janvier 2016.

- **Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est constituée selon les critères d'antériorité et/ou de situation du débiteur.

- **Provisions réglementées**

Les provisions réglementées sont constituées selon les règles fiscales en vigueur.

- **Provisions pour risques et charges**

Les provisions sont comptabilisées lorsqu'à la date de clôture, il existe une obligation actuelle, juridique ou implicite qui résulte d'un fait générateur passé dont le montant peut être estimé de manière fiable et dont il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables. Les montants sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif.

4. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Sauf indications contraires, les valeurs mentionnées ci-après sont exprimées en euros.

4.1. ACTIF

4.1.1. Immobilisations incorporelles

	Valeur brute au 31/12/2017	Augmentations	Diminutions		Apports, fusions	Valeur brute au 31/12/2018
			Par virement de poste à poste	Par cession, Mise HS ou mise en équivalence		
Frais établissement		NEANT				
Fonds acquis ou reçus						
Fonds réévalués en 1976						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL						

4.1.2. Immobilisations corporelles et financières

	Valeur brute au 31/12/2017	Augmentations	Diminutions		Apports, fusions	Valeur brute au 31/12/2018
			Par virement de poste à poste	Par cession, Mise HS ou mise en équivalence		
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Construction sur sol d'autrui						
Instal générales, agencement						
Installations, matériels						
Autres immos. Corporelles :						
Installations techniques, matériels et outillages						
Matériel de transport						
Matériel de bureau et informatique, mobilier						
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Participations	313 208 734					313 208 734
Autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	313 208 734					313 208 734
TOTAL	313 208 734					313 208 734

4.1.3. Amortissements des immobilisations incorporelles

	Amortissement au 31/12/2017	Augmentations	Diminutions	Virements de poste à poste	Apports, fusions	Amortissement au 31/12/2018
Frais établissement		NEANT				
Fonds acquis ou reçus						
Fonds réévalués en 1976						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL						

4.1.4. Amortissements des immobilisations corporelles

	Amortissement au 31/12/2017	Augmentations	Diminutions	Virements de poste à poste	Apports, fusions	Amortissement au 31/12/2018
Terrains		NEANT				
Constructions						
Installations - Matériels						
Autres Immos corporelles						
TOTAL						

4.1.5. Malis Techniques

	Montant Net à l'ouverture	Montant Brut à la clôture	Amortissements	Provisions pour dépréciation	Montant Net à la clôture
Fonds de Commerce					
Terrain					
Construction					
Autres immobilisations corporelles					
Titres de Participation	24 733 404	24 733 404			24 733 404
TOTAL	24 733 404	24 733 404			24 733 404

4.1.6. Stocks d'immobilisations

	Valeur brute au 31/12/2017	Augmentation	Diminution	Transfert	Valeur brute au 31/12/2018	Provisions	Valeur nette au 31/12/2018
			NEANT				
TOTAL							

4.1.7. Etat des échéances et des créances

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut au 31/12/2018	Moins d'un an	Plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	0	0	0
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT :	612 150	612 150	0
Créances clients	149 333	149 333	
Etat : impôts et taxes diverses	409 120	409 120	
Autres créances	53 697	53 697	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	612 150	612 150	0
Montants des prêts accordés au cours de l'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			

4.1.8. Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	Montants (TTC)
Autres Immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	396 748
Disponibilités	
TOTAL	396 748

4.2. PASSIF

4.2.1. Capital Social

Le capital social est de **62 986 240** euros divisé en **15 746 560** actions de chacune **4** euros.

Aucune modification sur l'année.

4.2.2. Variation des capitaux propres

Variation des capitaux propres	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Distributions de dividendes	Affectation du résultat N-1	Virement de poste à poste	Apports, fusions	Clôture
Capital	62 986 240							62 986 240
Prime d'émission, fusions, Apport	12 053 896							12 053 896
Ecart de réévaluation								
Réserve légale	6 298 624							6 298 624
Réserves réglementées								
Autres réserves	99 095 948			28 343 808	28 227 905			98 980 045
Report à nouveau								
Résultat de l'exercice	28 227 905	38 899 901			-28 227 905			38 899 902
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
TOTAL	208 662 613	38 899 901		28 343 808				219 218 707

4.2.3. Détail des provisions par nature

	Valeur brute au 31/12/2017	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Apports, fusions	Valeur brute au 31/12/2018
Provisions réglementées :					
- Amortissements dérogatoires					
- Provisions pour hausse de prix					
- Autres provisions réglementées					
Provisions pour risques et charges :	375 654	50 460	303 714		122 400
- Provisions risque clients					
- Provisions risque fournisseur					
- Provisions risque personnel	162 721	50 400	114 721		98 400
- Provisions risques litige contrats procès	168 573		168 573		
- Provisions autres risques					
- Provisions charges IDR					
- Autres provisions pour charge	44 360	60	20 420		24 000
Provisions pour dépréciation :	344 851	41 763	132 790		253 824
- Sur immobilisations incorporelles					
- Sur immobilisations corporelles					
- Sur immobilisations financières					
- Sur stock					
- Sur actif circulant clients douteux	151 183		1 851		149 333
- Sur actif circulant fournisseurs débiteurs	193 667	41 763	130 939		104 491
TOTAL	720 505	92 223	436 504		376 224
Dont :					
- Exploitation		92 223	416 084		
- Financier			20 420		
- Exceptionnel			0		

4.2.4. Etat des échéances des dettes

DETTE	Montant brut au 31/12/2018	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14	14		
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	58 575	58 575		
Personnel et comptes rattachés				
Dettes sécurité sociale et organismes sociaux	0	0		
Dettes fiscales	5 374	5 374		
Autres dettes	94 148 228	94 148 228		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 838	13 838		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	94 226 029	94 226 029	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

4.2.5. Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	Montants (TTC)
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Fournisseurs et comptes rattachés	50 566
Dettes fiscales et sociales	2 000
Autres dettes	
Fournisseurs et comptes rattachés Immobilisations	
TOTAL	52 566

4.2.6. Charges et produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel	TOTAL
Charges constatées d'avance				
Produits constatés d'avance				

NEANT

4.3. RESULTAT

4.3.1. Produits et charges exceptionnels

Produits et charges exceptionnels	Montants
Produits exceptionnels :	158 200
- Sur opérations de gestion	158 107
- Rentrées sur créances amorties	183
- Produits de cession sur immobilisations incorporelles	
- Produits de cession sur immobilisations corporelles	
- Produits de cession sur immobilisations financières	
- Autres produits sur opérations en capital	
- Reprise et Reliquats amortissements dérogatoires	
- Reprise provisions pour investissements	
- Reprise provisions pour hausse de prix	
- Reprise provisions risques légaux	
- Reprise provisions pour litiges divers	
- Reprise provisions autres risques et charges	
- Reprise provisions dépréciation d'actif	
Charges exceptionnelles :	
- Sur opérations de gestion	
- Frais de personnel	
- Amendes et Pénalités	
- Valeur comptable des immobilisations incorporelles cédées	
- Valeur comptable des immobilisations corporelles cédées	
- Valeur comptable des immobilisations financières cédées	
- Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	
- Dotations aux amortissements dérogatoires	
- Dotations provisions pour investissement	
- Dotation provisions pour hausse de prix	
- Provisions pour risques légaux	
- Dotations provisions pour litiges divers	
- Dotations provisions autres risques	
- Dotation provision dépréciation d'actif	

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1. IMMOBILISATIONS EN CREDIT BAIL

	Terrains	Constructions	Installations, matériels, outillages	Autres (Matériel informatique)	Total
Coût d'entrée					
Amortissements :					
- Cumul exercices antérieurs					
- Dotations exercices					
VALEUR NETTE					
Redevances payées					
- Cumul exercices antérieurs					
- Montant de l'exercice					
TOTAL					
Redevances restant à payer					
- A un an au plus					
- A plus d'un an et moins de 5 ans					
- A plus de 5 ans					
TOTAL					

NEANT

5.2. ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.2.1. Les engagements liés à la responsabilité d'associé

Engagements	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres	TOTAL
Engagements liés à la responsabilité d'associé (1)			NEANT		
TOTAL :					

(1) La quote-part de la société dans l'actif de ces SNC ou SC est de : 0

5.2.2. Les engagements donnés et les engagements reçus

Engagements donnés	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Liés à la trésorerie : - Cautions - Nantissements - Autres				
Liés aux acquisitions de titres : - Engagements d'achats de titres - Garanties de passifs - Engagement vente de titres				
Liés aux acquisitions de fonds : - Engagements d'achat de fonds - Engagements de vente de fonds				
Liés aux locations				
Liés aux prestations de services				
Liés à l'exploitation / à l'immobilier / l'expansion				
TOTAL				
Engagements reçus	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Liés à l'exploitation / à l'immobilier / l'expansion				
Créances garanties				
Liés aux acquisitions de titres : - Options d'achat de titres				
Liés aux acquisitions de biens immobiliers : - Options de biens immobiliers				
Liés aux acquisitions de fonds : - Engagements de ventes de fonds				
Liés aux locations				
Liés aux locations gérance				
TOTAL				

NEANT

NEANT

5.3. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de :

CARREFOUR SA

Au capital de 1 973 132 097,50 euros

Ayant son siège social à : MASSY Cedex (91300)

93, Avenue de Paris

R.C.S EVRY 652 014 051

5.4. INTEGRATION FISCALE

Notre société est intégrée fiscalement depuis le 01/01/2007 dans Carrefour SA.

L'impôt constaté par notre société est celui qu'elle aurait supporté si elle était restée imposée séparément.

5.5. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

5.5. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31/12/2018

PARTICIPATIONS	CAPITAL en devise	AUTRES CAPITAUX PROPRES en devise	QUOTE PART CAPITAL DETENU	VALEUR TITRES BRUTE	MALES SUR TITRES En euros	VALEUR TITRES NETTE	PRETS ET AVANCES CONSENTES	CALUTIONS ET AVALS FOURNIS	CHIFFRE D'AFFAIRE DERNIER EXERCICE	RESULTAT DERNIER EXERCICE	DIVIDENDES ENCAISSEES	OBSERVATIONS
A - RESEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE EXCEDE 1% DU CAPITAL DE LA SOCIETE ASTREINTE A PUBLICATION												
1) FILIALES (50% au moins capital)												
2) participations (de 10 à 49% capital)												
participations françaises												
participations étrangères												
CARREFOUR ROUMANIE	241 500 000	831 475 734	100,00	65 589 514	-	65 589 514			1 568 743 391	56 119 318	39 030 297	COURS RON AU 31/12/2018 4.6635 SOURCE : https://www.banque-france.fr/statistiques/taux-de-change-parites-quotidiennes-31-dec-2018
B - RESEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS												
FILIALES FRANCAISES												
FILIALES ETRANGERES												
PARTICIPATIONS FRANCAISES												
Carrefour hypermarchés	6 922 200	942 444 601	8,44	119 977 816	24 733 403	144 711 219			14 795 377 282	674 280 139	-	
CRFP13	862 922 450	513 959 100	9,94	102 908 000	-	102 908 000			-	33 296 581	-	
PARTICIPATIONS ETRANGERES												
	1 111 344 650	1 287 879 435		288 475 330	24 733 403	215 208 733		-	14 364 120 673	584 864 240	39 030 297	

